

Patrimoine régional

L'étude sur les réseaux d'assainissement menée par la Cellule Economique de Bretagne vise à mieux connaître les services d'assainissement collectif et les réseaux de collecte des eaux usées et pluviales en Bretagne. L'objectif est d'améliorer la connaissance de ce patrimoine et d'apporter des éléments d'aide à la décision à l'ensemble des acteurs.

Le linéaire total d'assainissement en Bretagne est estimé à 28 359 km en 2019, en progression de 4,5 % par rapport à la dernière enquête Eau de 2008.

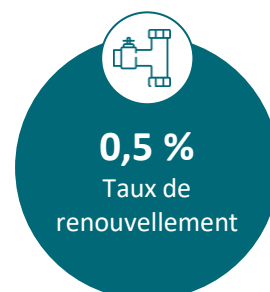
Le réseau breton représente plus de 7 % du patrimoine d'assainissement français.

La densité de réseau par km² est plus importante en Bretagne que sur le plan national, avec 1,04 km de réseau par km² dans la région contre 0,72 sur le territoire national. Le linéaire de réseau par habitant est estimé à 8,54 m en Bretagne contre 5,82 m sur le territoire national.

La valeur totale du patrimoine d'assainissement est estimée à environ 17 Md€ dont 13,4 Md€ pour l'assainissement collectif.

Si l'Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale est supérieur à la moyenne nationale (75 sur 120 points, soit 17 points de plus), **le taux de renouvellement des réseaux d'assainissement est quant à lui très insuffisant.**

Assainissement collectif



Assainissement non collectif



¹ Station de Traitement des Eaux Usées

² Calcul théorique sur la base d'une moyenne France

³ Estimation à partir des chiffres de l'enquête Eau 2008

⁴ Calcul théorique sur la base du montant moyen d'une installation neuve en Bretagne

Sources : Flaticon.com, SISPEA 2016-2017, Bdd. Eaux Résiduaires Urbaines (ERU) 2018, CGDD, enquête Eau 2008, SOeS, SETRA, Agence de l'eau – FNTP/Canalisateurs, SES, Enquête auprès des collectivités bretonnes Nov. – Déc. 2019 - Cellule Economique de Bretagne

Gestion patrimoniale

Patrimoine régional

Assainissement collectif

882 services
724 collectivités

Ces services assurent les missions de :

- Collecte (≈ 99 %)
- Transport (88 %)
- Dépollution (94 %)

Bretagne



France entière



La densité de réseau par km² est plus importante en Bretagne que sur le plan national. Avec 1,04 km de réseau par km² contre 0,72 sur le territoire national, la région présente un important réseau d'assainissement collectif.

Assainissement non collectif

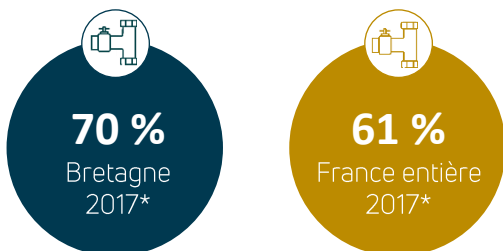
156 services
150 collectivités

Le taux de couverture des logements en Assainissement Non Collectif en Bretagne est estimé à environ 25 %. Ce taux élevé est lié à la part importante des maisons individuelles dans le parc de logements bretons.

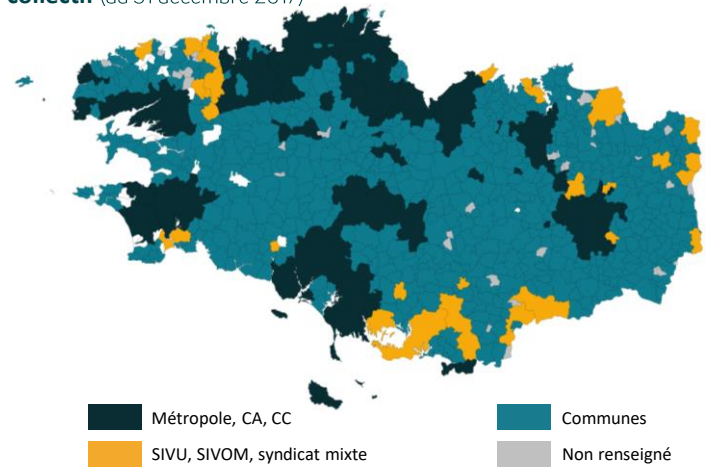
58 % des SPANC sont gérés par des communes. Il s'agit de petits services qui ne concernent que 8 % de la population. Si 35 % des services sont gérés par une intercommunalité (métropole, CA, CC), ces derniers représentent 85 % de la population.

Sur les installations contrôlées depuis la création des services (71 % des installations), environ 70 % ont été jugées conformes à la réglementation, en 2017. Ce taux de conformité provisoire, pour cette année, est supérieur au niveau national de 9 points.

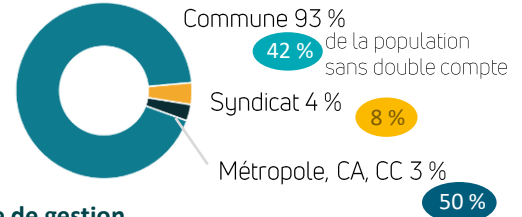
Installations jugées conformes



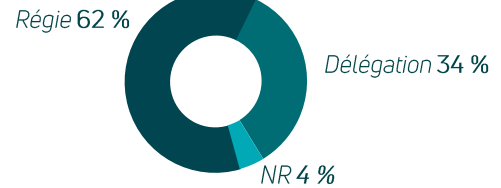
Collectivités disposant d'au moins un service d'assainissement collectif (au 31 décembre 2017)



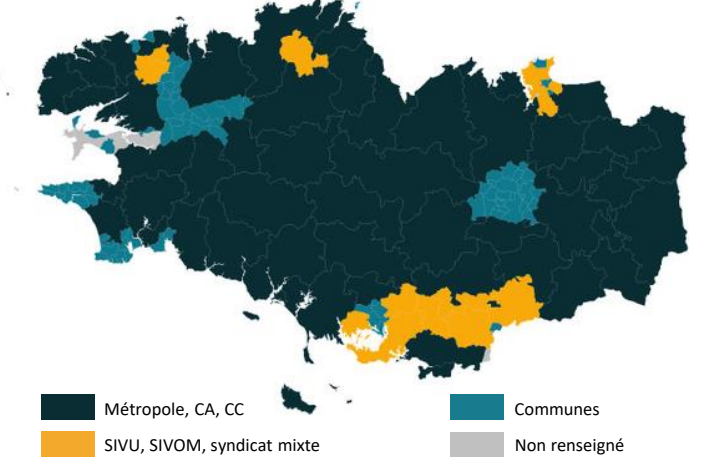
Services par type de collectivité et population



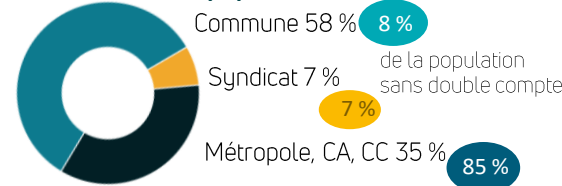
Services par mode de gestion



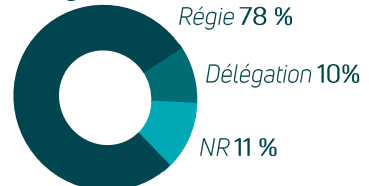
Collectivités disposant d'au moins un service d'assainissement non collectif (au 31 décembre 2017)



Services par type de collectivité et population



Services par mode de gestion



* Données 2017 provisoires

Sources : Flaticon.com, SISPEA 2017, Agence de l'eau, fonds de carte IGN, traitement et cartographie Cellule Economique de Bretagne

Connaissance patrimoniale des réseaux d'assainissement collectif

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale



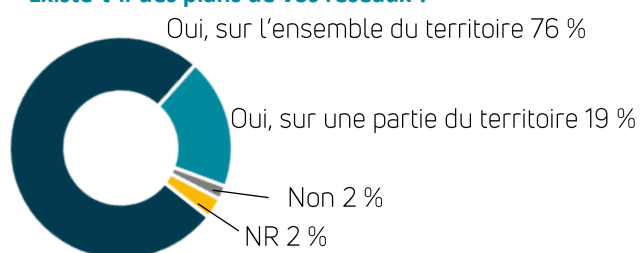
En Bretagne, l'Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale Assainissement Collectif (ICGP AC) s'établit à 75 points sur 120 en 2016, un niveau supérieur à la notation nationale de 17 points.

L'indicateur est plus élevé pour les services en délégation (78 points) que pour ceux gérés en direct (71 points).

L'ICGP AC permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux d'assainissement, de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et de suivre leur évolution. Il s'applique à tous les services assurant la collecte et/ou le transport des eaux usées. L'indice varie de 0 à 120 points pour les services ayant la mission de collecte et de 0 à 110 points pour ceux qui ne l'ont pas.

Gestion Patrimoniale

Existe-t-il des plans de vos réseaux ?

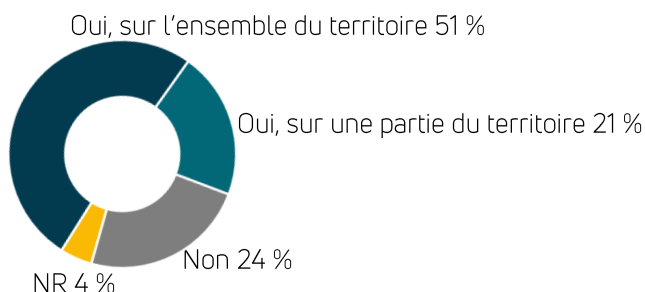


Plus de 3/4 des collectivités répondantes disposent d'un plan sur l'ensemble de leur territoire, environ 20 % sur une partie. Le reste n'en a pas.

La majorité de ces plans (77 %) mentionne la localisation des ouvrages annexes et des points d'auto-surveillance du fonctionnement du réseau.

Seuls 16 % des plans de réseaux existants sont mis à jour selon une procédure formalisée. 52 % des actualisations s'effectuent au fil de l'eau. 29 % des plans ne font l'objet d'aucune mise à jour.

Existe-t-il un inventaire de vos réseaux ?

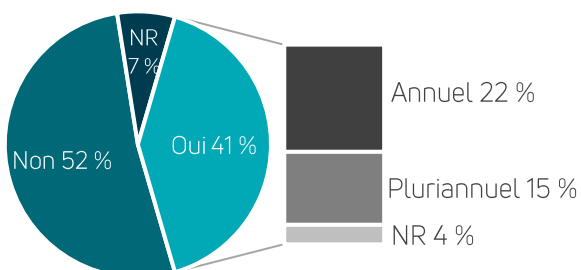


51 % des services d'assainissement collectif ayant répondu à l'enquête disposent d'un inventaire complet. 21 % ne présentent que des inventaires partiels. Peu d'inventaires sont mis à jour selon une procédure formalisée : 14 % contre 37 % mis à jour au fil de l'eau.

38 % des inventaires ne font l'objet d'aucune mise à jour.

Près de 65 % des inventaires mentionnent, pour tous les tronçons représentés sur le plan, le linéaire, la catégorie de l'ouvrage et des informations géographiques. Pour 35 % des services, la date ou la période de pose n'est pas renseignée pour la moitié du linéaire.

Existe-t-il un programme d'inspection et d'auscultation du réseau ?



41 % des répondants disposent d'un programme d'inspection et d'auscultation annuel ou pluriannuel.

89 % sont mis en œuvre et 73 % sont assortis d'un document de suivi.

Outils de gestion patrimoniale

Vos plans de réseaux sont-ils déployés sur un Système d'Information Géographique (SIG) ?

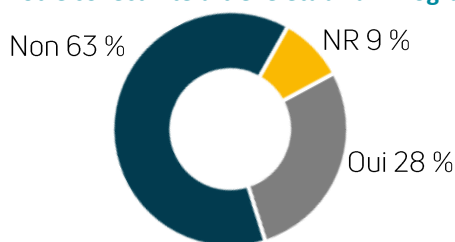
51 % des répondants ont déployé leurs plans sur un SIG. 26 % des répondants envisagent de le faire, à court terme (1 à 2 ans). Moins de 20 % des répondants ont recours à d'autres outils (GIMA, GMAO, REZO +) dont plus de la moitié sont gérés par délégation.

Sources : Flaticon.com, SISPEA 2017, Enquête auprès des collectivités bretonnes Novembre-Décembre 2019, Cellule Economique de Bretagne

Travaux et interventions sur réseaux d'assainissement collectif

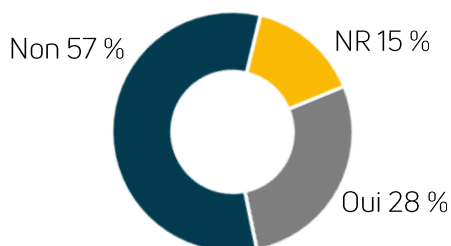
Programmation, planification

Votre collectivité a-t-elle établi un Programme Pluriannuel d'Investissement ?



Seuls 28 % des services publics d'assainissement collectif interrogés ont établi un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Votre collectivité a-t-elle établi un programme annuel de travaux de réhabilitation/renouvellement ?



28 % des services ont établi un programme annuel de travaux de réhabilitation et/ou de renouvellement.

Ces services sont majoritairement gérés en délégation (55 %).

A contrario, les services n'ayant pas établi de programme annuel sont principalement gérés en régie (57 %).

Intervention, travaux

Neuf

43 % de l'enveloppe totale dépensée au cours de la période 2017-2019

Réhabilitation, renouvellement

57 % de l'enveloppe totale dépensée au cours de la période 2017-2019

12 % des travaux de réhabilitation

22 % des travaux de renouvellement

ont été réalisés pour des motifs de **coordination** (proximité d'un chantier de voirie, renouvellement d'un collecteur voisin, travaux sur réseau tiers, etc.)

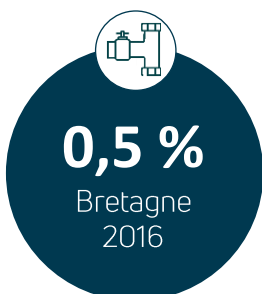
Inspection

27 % de linéaire inspecté au cours de la période 2017-2019

Nettoyage

14 % de linéaire nettoyé au cours de la période 2017-2019

Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées



Le taux annuel de renouvellement des réseaux d'assainissement en Bretagne est très insuffisant.

A ce rythme, il faudrait près de 200 ans pour renouveler l'intégralité du réseau breton (A dire d'experts, la durée de vie des réseaux varie de 50 à 100 ans selon le type de matériaux).

Méthodologie : Le taux moyen de renouvellement est un taux annuel, estimé à partir des 5 dernières années. Les données issues de l'analyse de cet indicateur ont été estimées sur la base d'un nombre réduit d'observations, à partir des données confirmées, publiées et vérifiées de SISPEA 2016 corrigées et enrichies des résultats de l'enquête. La représentativité de l'échantillon est de 47 % pour la Bretagne et 25 % de la population pour la France entière.

L'interprétation de ces estimations passe par la prise en compte d'autres facteurs notamment contextuels (l'état du réseau, la nature des sols, etc.). L'urbanisation et la géographie peuvent aussi expliquer des politiques de renouvellement très différentes d'un service à l'autre.

Sources : Flaticon.com, SISPEA 2016, Enquête auprès des collectivités bretonnes Novembre-Décembre 2019, Cellule Economique de Bretagne